



## 1. Prévoyez et préparez votre environnement pour le passage de l'examen

### A. Prévoyez le matériel nécessaire

Vous devez impérativement disposer :

	<b>D'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un microphone et d'un seul écran</b>
	<b>D'une connexion internet permettant d'assurer un débit minimum en upload de 0,6 Mbit/s</b>

Vous devez installer (ou faire installer), au préalable, l'application **MANAGEXAM Live** :



(cliquez sur l'image pour obtenir le lien de téléchargement – étape 2)

### B. Vérifiez votre configuration matérielle

Assurez-vous que votre matériel informatique fonctionne correctement (webcam, microphone), que l'application MANAGEXAM Live est bien installée et s'ouvre sans problème.

Si vous utilisez votre ordinateur professionnel, nous vous invitons à tester la compatibilité de l'application avec vos protections internes, en lien avec votre service informatique. Il sera sans doute nécessaire de désactiver certaines sécurités ou pare-feu informatiques.

S'il n'est absolument pas possible d'utiliser l'application MANAGEXAM Live sur votre ordinateur professionnel, il faudra prévoir d'utiliser un autre matériel.

### C. Choisissez une salle ou un local adapté



Pendant toute la durée des épreuves, vous devrez impérativement être **seul(e)** et l'accès à la pièce devra être interdit à toute autre personne.

**Vous ne devez être dérangé sous aucun prétexte** : il faut donc bien choisir le lieu de passage de l'examen en ligne (local privé ou en entreprise).

Si vous êtes en entreprise, assurez-vous qu'aucun exercice d'évacuation, de sécurité n'est prévu le jour de l'examen.



**La présence d'un tiers, même de courte durée, rendra invalide votre examen.**



## Recommandations destinées aux candidats CSTMD inscrits à l'examen initial ou de renouvellement, en ligne

Version 0  
28/01/2021

Page 2/5

### D. Vérifiez votre connexion internet

La connexion internet doit être sûre et vérifiée : vous devez disposer d'un débit suffisamment stable pour être toujours au-dessus de 0,6 Mbit/s, pendant toute la durée de vos épreuves.

Pour tester votre débit actuel, cliquez ici : [test débit internet](#) ou <https://fast.com/fr/>

En cas de connexion trop faible : n'hésitez pas à prévoir de passer votre examen dans un autre lieu où vous serez seul(e) avec une bonne connexion.



**Utilisez de préférence une connexion filaire (Ethernet), plutôt qu'une connexion Wi-fi.**

A savoir :

	S'il y a perte momentanée de connexion pendant l'épreuve, vous ne perdez pas vos données ni les réponses apportées. Vous pourrez revenir à l'endroit où vous étiez lorsque la connexion s'est arrêtée une fois votre connexion retrouvée.
	Vous pourrez en cas de besoin chatter avec une hotline pendant l'épreuve pour mentionner vos éventuels soucis ou problèmes.
	L'utilisation d'un téléphone portable est interdite pendant toute la durée de l'examen : celui-ci ne peut donc pas être utilisé comme point d'accès mobile 4G, en lien avec le wi-fi de votre ordinateur.

### E. Organisez confortablement votre espace

Rien ne change au niveau des pratiques pour passer les épreuves : vous devrez disposer d'une table ou d'un bureau libéré(e) de tous documents, papiers, livres, etc.

Il est nécessaire d'avoir suffisamment de place pour pouvoir consulter la réglementation autorisée.

Le seul matériel autorisé sur l'espace de travail en sus de votre ordinateur est le suivant :

	Réglementation(s) associée(s) à votre périmètre d'examen (version papier) : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ ADR 2019 ou 2021 pour la Route</li><li>▪ RID 2019 ou 2021 pour le Fer</li><li>▪ ADN 2019 ou 2021 pour les Voies navigables</li><li>▪ Arrêté TMD en vigueur</li></ul>
	Une calculatrice simple
	Un stylo ou crayon
	Du papier brouillon

Et n'hésitez pas à prévoir : une bouteille d'eau, un en-cas de secours ... !



## 2. Examen en ligne sécurisé : à quoi vous attendre ?

### F. Qu'entend-on par examen en ligne ?

Il s'agit d'un examen que l'on passe chez soi, au bureau ou seul dans une salle au sein de son entreprise.

Cette nouveauté met fin aux déplacements et contraintes associées, mais nécessite d'adapter votre espace de travail.

Il vous appartient donc d'avoir fait le nécessaire, au préalable, pour éviter les éléments pouvant nuire au bon déroulement de votre examen.

### G. Quels seront les contrôles anti-fraude effectués au préalable ?

Plusieurs vérifications vous seront demandées au démarrage de la session d'examen :

	Vérification préalable du bon fonctionnement de la caméra et du micro
	Présentation de vos papiers d'identité, face à la caméra (carte d'identité ou passeport <u>uniquement</u> ) pour prise en photo et enregistrement
	Prise en photo de votre visage face à la caméra (pour comparaison avec la photo de votre carte d'identité ou passeport)
	Présentation <u>de tout votre environnement de travail à 360°</u> en tournant manuellement votre ordinateur ou votre caméra. La pièce dans laquelle vous vous situez doit être <u>fermée</u> et ne doit comporter qu'un seul écran d'ordinateur
	Fermeture via le gestionnaire des tâches de toutes les applications et programmes ouverts sur votre ordinateur : seule l'application Managem Live doit être ouverte
	Eloignement du téléphone portable, sur silencieux ou éteint, qui devra être posé au sol derrière vous

Il vous faudra ensuite accepter les clauses RGPD prévues spécifiquement par notre prestataire MANAGEM, puis accepter les clauses du CIFMD (notamment y figureront les critères rendant invalide l'examen).

**Les clauses du CIFMD seront publiées ultérieurement sur notre site internet.**

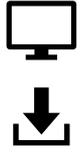


## Recommandations destinées aux candidats CSTMD inscrits à l'examen initial ou de renouvellement, en ligne

Version 0  
28/01/2021

Page 4/5

### H. Attention à la triche ! comment se fera la surveillance ?

	Tous les moyens sont prévus pour assurer une surveillance complète, pendant toute la durée de l'examen
	Veillez faire attention : <b>l'intégralité de votre épreuve sera enregistrée</b> (enregistrement visuel par la caméra et sonore par le micro). Sachez que des photos seront prises de façon aléatoire pendant toute la durée de votre épreuve. Ce qui est affiché à l'écran sera également enregistré (toute ouverture de fichier autre que ce qui est prévu par l'application sera détectée).
	Une fois votre épreuve terminée, les enregistrements seront visionnés et vérifiés par une équipe prévue à cet effet : si des anomalies ou actes de tricherie sont détectés, les enregistrements vidéos (image et son) serviront de preuve pour l'invalidation de l'examen.

*Attention : Vous n'aurez donc aucun message d'invalidation pendant l'épreuve : les contrôles se feront a posteriori.*

## 3. Tutoriel, test préalable et convocation

### I. A quoi vont ressembler les épreuves en ligne ?

Un **tutoriel complet sera mis à votre disposition**, sur le site internet du CIFMD, dans la rubrique « Informations examen CSTMD ».



**Patiencez s'il vous plaît : il arrivera à temps (début avril au plus tard).**

### J. Quand recevrai-je ma convocation ?

Votre convocation sera envoyée exclusivement par mail, un mois avant la session d'examen et comportera tous les éléments pour vous permettre de vous identifier et vous connecter à la session d'examen.



## **4. Le contenu de l'examen CSTMD**

Le contenu de l'examen est décrit sur notre site internet : <https://www.cifmd.fr/>

Pour rappel, vous disposez de conseils de préparation, en ligne, pour vous préparer à sa réussite :

- Conseils pour l'examen initial : [ici](#)
- Conseils pour l'examen de renouvellement : [ici](#)

Le QCM sera corrigé automatiquement.

L'étude de cas sera corrigée par des jurys qui tiendront compte des nouvelles modalités d'examen. A cet effet, nos sujets sont un peu allégés pour vous laisser le temps de rédiger vos réponses en ligne.

## **5. Le mot de la fin**

**Rassurez-vous, tout se passera très bien si vous vous préparez suffisamment à l'avance, et suivez nos recommandations.**

***Bonne chance !***